

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

N° 2026-00009

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **mardi 14 avril 2026, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Nature et effets

- La demande de dérogation mineure vise à autoriser une superficie de déboisement supplémentaire de 3 880 m² pour une superficie totale de 6 940,5 m². La propriété possède un droit acquis sur le déboisement existant à 2 460,5 m². Une dérogation mineure (2023-10-220) a autorisé une superficie de déboisement de 600 m² de plus totalisant 3060,5 m² précédemment.

La réglementation en vigueur

- Selon le Règlement de zonage no 2016-532, l'article 12.2 paragraphe b), stipule que la superficie maximale des travaux d'abattage d'arbres du couvert forestier est de 2 000 m².

Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 3 581 159 du cadastre du Québec, sis au 453 chemin du Mont-Shefford, dans les zones RV-2 et RV-11

Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 14 avril 2026, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 20 mars 2026

(signé)

James L. Lacroix
Directeur général & greffier-trésorier